

# Rencontres nationales des bibliothécaires musicaux



Table-ronde sur  
les questions juridiques

Michèle Battisti, ADBS et IABD,  
23/03/09

# Musique et projets de loi



L'enjeu

le consommateur final

MAIS

Divers modes de consommation  
et une place à accorder aux médiateurs

# Une offre éditoriale spécifique



Faire émerger une offre éditoriale  
propre aux bibliothèques  
dans l'environnement numérique

Un livre blanc pour faire le point

Michèle Battisti, ADBS et IABD,  
23/03/09

# Considérations juridiques

Dans les bibliothèques :  
des usages collectifs ... et légaux

Des droits versés directement ou indirectement aux **sociétés de gestion collective** pour couvrir le prêt de CDs ? le prêt en ligne ? ...

Mais aussi La question de l'**interopérabilité** pour la copie sur des supports

# Considérations juridiques

Dans les bibliothèques :  
des usages collectifs ... et légaux

Les **exceptions** au monopole de  
l'auteur

- l'exception « Bibliothèque »
- l'exception en faveur des personnes handicapées
- l'exception à des fins pédagogique et de recherche

# Considérations juridiques

Dans les bibliothèques :  
des usages collectifs ... et légaux

## Des **accords collectifs**

- pour reproduire les jaquettes de CD ?
- pour une écoute *via* des plateformes de *streaming* ?
- (etc.)

# Considérations juridiques



Dans les bibliothèques :  
des usages collectifs ... et légaux

Les **systemes « alternatifs »**, comme  
les licences *Creative Commons* ou  
d'autres contrats un peu particuliers

# Le projet de loi Création et Internet



- a dit **non** à l'idée de ne donner accès qu'à des **sites « labellisés »**
- a souligné les **difficultés** rencontrées si les bibliothèques devaient être considérées comme des **FAI**
- a souligné la **dimension pédagogique** de nos missions et le rôle joué dans la lutte antipiratage



# En guise de conclusion



Ajouter de la valeur aux œuvres  
pour négocier leur accès légal et à des  
conditions acceptables

Michèle Battisti, ADBS et IABD,  
23/03/09